



PUBLIC

Chef d'exploitation agricole et salariés agricoles
 Formation obligatoire pour les personnes désignées comme référents
 Bien-être animal (BEA)



DATES, HORAIRES ET LIEUX

| Date | Horaires | Adresse |
|-----------------------|---------------|--|
| Lundi 24 octobre 2022 | 9h00 17h30 | Chambre agriculture 10 Av du Pigeon Bleu , ZAE Sud de Méré 78490 GALLUIS |



FRAIS

Tarif applicable aux ayant-droits VIVEA : 0 €

Pensez à valider votre consentement reçu par mail de vivéa (pensez à vérifier vos spams).

Tarif autres publics : 203 €

Salariés agricoles : vous pouvez demander une prise en charge financière (45% du coût de la formation) auprès d'OCAPIAT (dispositif BOOST COMPTENCES).

Contact : **OCAPIAT**, Tél : 01 40 19 41 20, www.ocapiat.fr

Crédit d'impôt (chef d'entreprise) : vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt d'un montant correspondant au total des heures passées à la formation, multiplié par le taux horaire du SMIC (10,48€) dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise (par exemple, 7 heures x 10,48 = 73,36 euros).

Service de remplacement : Le service de remplacement peut mettre à votre disposition un agent de remplacement lors de vos absences. Contact Ouest IDF et petite couronne : 01.39.53.73.94 / Contact 77 : 01.64.79.30.56)

Les repas et les déplacements sont à la charge des participants.

Une attestation de fin de formation vous sera adressée après le stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation : le contrat est résilié et le règlement de la formation est remboursé au participant en totalité.

Les conditions générales et le règlement intérieur sont disponibles sur demande, auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de région Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions :

Maï CHAPELIN

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

2 avenue Jeanne d'Arc

78150 LE CHESNAY

tél. : 01 39 23 42 38

e-mail : formation@idf.chambagri.fr



FORMATION

Le 24 octobre 2022

GALLUIS (78)



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
 CHAMBRE D'AGRICULTURE
 DE RÉGION
 ILE-DE-FRANCE

**TH4 : ENVIRONNEMENT DE
L'ELEVAGE ET LIEN AU BIEN-ETRE**

**ELEVAGE EN PLEIN AIR, GESTION
DES PARCOURS EN MILIEU
NATUREL**



OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Sensibiliser les aviculteurs à l'intérêt de mettre en place un parcours arboré, en particulier vis-à-vis du bien-être animal
- Être capable à aménager son parcours par l'enrichissement de son milieu d'élevage et ainsi permettant l'expression des comportements de ses animaux (volailles porcs en plein air)
- Être capable de gérer son parcours en milieu naturel pour le bien-être des animaux
- Être capable de gérer des problèmes qui peuvent survenir dans son parcours (extrêmes climatiques, prédateurs)

Intervenant(s) : Dr Ahcène BOUKAIBA vétérinaire de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

PROGRAMME :

Matin :

- ▲ Connaître les principes de Bien-être animale
- ▲ Connaître la réglementation bien-être animale
- ▲ Les enjeux autour de parcours par rapport au bien-être animal
- ▲ Connaître les spécificités en bien-être animal des volailles et les porcs en plein air
- ▲ Connaître comment enrichir le milieu des parcours
- ▲ Connaître les actions à apporter lors des aléas naturels

Après-midi :

Les enjeux sanitaires autour de parcours par rapport au bien-être animal

- ▲ Connaître les dangers sanitaire dans les parcours pour les porcs et les volailles
- ▲ Connaître le parasitisme des porcs et volailles
- ▲ Connaître les actions à apporter pour une protection sanitaire des porcs et volailles dans les parcours

Connaître les avantages et les inconvénient de son parcours par rapport aux besoins de bien-être animal de ces porcs et/ou volailles

Identifier les points à améliorer dans son parcours

Proposer des actions à mettre en action pour chaque élevage

Evaluations des participants

Moyens pédagogiques:

- ▲ Tour de table
- ▲ Exercices et réponses à l'aide de post-it
- ▲ Exposé oral et vidéo projetée
- ▲ Document résumant l'exposé et permettant la prise de note
- ▲ Atelier par groupe



Pour tout renseignement supplémentaire,
Ahcène BOUKAIBA : 06 86 49 96 20